



BPJEPS AF

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport



Spécialité **Éducateur Sportif**

Mention **Activités de la forme**

Option **Cours collectifs et Haltérophilie-Musculation**

PRÉSENTATION du TEST de SÉLECTION

ÉPREUVE « Capacité à s'inscrire dans le projet de formation professionnelle »

Cette épreuve orale se déroule en 2 temps :

1^{er} temps : le candidat est invité sur un temps maximum de 5 minutes à se présenter de manière libre pour lui permettre de se mettre en avant sur

- Son parcours
- Ses intentions
- Ses attentes vis-à-vis de la formation
- La cohérence de l'intention de formation en corrélation avec le projet professionnel

2^{ème} temps : le jury d'entretien questionne le candidat sur les éléments de sa présentation (en approfondissant les éléments nécessaires), puis consulte le dossier d'inscription renseigné par le candidat pour questionner la situation sociale et professionnelle, le plan de financement de la formation, les perspectives envisagées en matière d'alternance et tutorat durant la formation, et les perspectives à plus long terme

Le jury appréciera le niveau d'information du candidat sur :

- la formation visée : objectifs, contenus, modalités, contraintes de formation (lieux de résidence, de formation et d'alternance), le principe de certification,
- le(s) métier(s) envisagé(s) : réalités et contraintes professionnelles, évolutions possibles et lieux d'exercice.

Le jury évaluera les capacités du candidat à suivre la formation au regard du cursus de formation et/ou expériences professionnelles ou bénévoles (parcours sportif, diplômes sportifs et/ou titres obtenus, ses capacités d'expression et de communication orale, et vérifiera si sa situation sociale et administrative lui permet de suivre la formation.

Durée : 30 minutes maximum